

Je vous présente votre voisin :

le chemin de fer de votre collectivité



L'économie canadienne repose sur le commerce, tant national qu'international. Et les chemins de fer canadiens jouent un rôle essentiel dans l'économie. Leurs réseaux fonctionnent jour et nuit, transportant des marchandises et des voyageurs en passant sur le territoire de collectivités d'un bout à l'autre du Canada et du continent.



L'Association des chemins de fer du Canada
www.railcan.ca

Je vous présente votre voisin : le chemin de fer de votre collectivité



Au Canada, plus de 60 pour cent des transports de marchandises s'effectuent par rail, qui sert aussi de mode de transport pour 51 millions de banlieusards et de voyageurs. Les chemins de fer font partie de la solution aux problèmes de transport du Canada. Chacun concentre ses efforts sur le domaine où il excelle.

La vision d'avenir des chemins de fer repose sur des corridors de transport ferroviaire de marchandises et de voyageurs qui sont sûrs et qui réduisent l'encombrement des routes, la consommation de carburant ainsi que la pollution, renforcent la compétitivité du Canada sur les marchés mondiaux et améliorent la qualité de vie des Canadiens.

Nous transportons l'équivalent de 11 millions de camions complets de marchandises par an sur des réseaux ferroviaires complexes s'étendant sur tout le continent nord-américain. Un train peut éliminer jusqu'à 280 camions gros porteurs ou un millier de voitures d'un réseau routier encombré.

Chacun de nous se sert quotidiennement des marchandises transportées par

train : depuis les céréales qui constituent notre petit déjeuner aux automobiles que nous prenons pour nous rendre au travail. Un transport rapide et efficace a des répercussions tant sur les personnes qui fabriquent les produits finis que sur les prix payés par les consommateurs.

Nous sommes déterminés à avoir une incidence minimale sur l'environnement et sommes en bonne voie de remplir nos engagements par rapport à l'Accord de Kyoto. Comme ils sont munis de roues d'acier posées sur des rails d'acier, les trains ne présentent qu'une friction minimale. De plus, on peut envisager de combiner le transport de voyageurs et de marchandises de manière à atteindre le rapport optimal entre la puissance de traction et la charge déplacée. Les trains se caractérisent donc par une grande efficacité énergétique. Non seulement ils produisent moins d'émissions que les autres modes de transport mais, en plus, ils permettent aussi de réaliser des économies de carburant.

À mesure que l'urbanisation du Canada progresse, les chemins de fer et les populations sont des voisins de plus en plus proches : les quartiers résidentiels se

développent autour des installations ferroviaires et l'exploitation et les services ferroviaires sont de plus en plus adaptés aux exigences changeantes des clients et des consommateurs.

La connaissance d'un certain nombre de réalités essentielles de l'exploitation ferroviaire peut aider les voisins à comprendre le pourquoi du mode d'exploitation des chemins de fer et les mesures que ceux-ci prennent pour tenir compte des préoccupations des résidents.

Comment les trains sont formés

Les trains sont constitués de voitures ou de wagons attelés les uns aux autres. Généralement, cette opération s'effectue dans un triage ou dans une gare. Les triages ferroviaires renferment plusieurs voies raccordées les unes aux autres de façon à faciliter la manœuvre des wagons et des voitures pour former les trains. Il existe deux types de triages ferroviaires : les triages à la butte automatisés et les triages en palier.

Dans un triage à la butte, où l'on trie chaque jour un grand nombre de wagons



Des approches novatrices en transport rapprochent les communautés canadiennes

pour former des trains, les wagons et voitures sont regroupés au sommet d'une petite butte, qu'ils dévalent ensuite. Qu'ils soient seuls ou regroupés, les wagons sont libérés et pénètrent dans des voies de triage en contrebas, selon leur destination ultime. Un mécanisme connu sous le nom de « frein de voie » prend les roues des wagons dans un étai de manière à ralentir le wagon et permettre un attelage en douceur. Dans les triages en palier, les manœuvres sont effectuées par des locomotives et des équipes qui poussent et tirent les wagons sur diverses voies de manière à former des trains.

Les chemins de fer fonctionnent nuit et jour de manière à satisfaire aux exigences d'un réseau complexe de clients, d'industries et d'autres modes de transport. En fonction des exigences de ces clients et des heures de correspondance avec d'autres modes de transport, maritime ou routier, les opérations de manœuvre, de triage à la butte et les activités générales de triage peuvent survenir à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Imaginez l'incidence sur les consommateurs, les entreprises et les

échanges commerciaux s'il fallait restreindre le trafic au transport de jour.

Comme les zones résidentielles entourant nos triages ferroviaires ne cessent de s'étendre, notre personnel de l'exploitation met tout en œuvre pour réduire l'incidence sonore de l'exploitation du triage sur les résidents vivant aux alentours. Il arrive toutefois que l'exploitation des triages à la butte ou en palier engendre des perturbations inévitables.

Pourquoi les locomotives tournent-elles au ralenti?

Il peut y avoir plusieurs raisons pour laisser tourner le moteur d'une locomotive arrêtée au ralenti. Bien qu'il soit toujours prévu de ramener une locomotive dans un triage principal une fois son affectation terminée, il peut arriver qu'elle demeure à l'arrêt avec son moteur au ralenti dans une des situations ci-dessous :

- pour accumuler et maintenir une pression d'air comprimé suffisante pour pouvoir effectuer des vérifications des freins sur un train;
- pour maintenir une pression d'air suffisante pour s'assurer que les freins demeurent appliqués sur une pente;

- en attendant d'atteler des wagons d'un train de correspondance;
- dans l'attente qu'un client libère des produits de son propre embranchement particulier;
- dans l'attente de signaux permettant le passage plus loin sur la voie;
- en attendant le passage d'un train sur la voie et la libération de celle-ci.

Dans la plupart des cas, les plaintes relatives à du matériel tournant au ralenti résultent de la présence de locomotives dans des secteurs industriels où des terrains vacants ou d'anciens entrepôts ont été transformés en édifices résidentiels. Sachant que les résidents de ces zones ne travaillent pas jour et nuit, les équipes de train ont pour consigne de garer les locomotives, dans la mesure du possible, dans des endroits où elles ne causeront que des perturbations minimales pour le voisinage. La plupart des locomotives sont équipées d'un mécanisme automatique d'arrêt qui se met en marche quand la locomotive tourne au ralenti depuis un certain temps sans qu'elle semble bouger. Ce mécanisme ne fonctionne que si la température extérieure est de cinq degrés Celsius ou

plus, selon le type de moteur. À moins de cinq degrés Celsius, les locomotives continuent de tourner au ralenti parce que, à l'encontre de votre automobile, on ne peut y mettre de l'antigel.

Pourquoi les trains sifflent-ils?

Pour les automobilistes, les piétons et les équipes de train, le sifflet des trains représente un dispositif de protection essentiel contre les collisions aux passages à niveau publics et aux passages interquais. Il sert aussi à avertir les gens et les animaux qui se trouvent sur les voies ou à proximité, de l'approche d'un train.

Les chemins de fer canadiens font partie d'un système de transport tombant sous réglementation fédérale ou provinciale, qui doit fonctionner en respectant des règles et des lignes directrices très strictes. Tous les chemins de fer fédéraux canadiens sont régis par le Règlement d'exploitation ferroviaire du Canada (REFC) en vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire* de 1988.

Ces règles s'appliquent à toutes les zones résidentielles et industrielles où se déroulent des activités ferroviaires au Canada. Le REFC impose l'utilisation du sifflet :

- à tout poteau commandant de le faire installé le long de l'emprise ferroviaire;
- à au moins un quart de mille de tout passage à niveau public (sauf dans les limites prescrites dans des directives particulières); selon la vitesse du train, il faut prolonger ou répéter le sifflement jusqu'à ce que la locomotive ou les wagons occupent entièrement les voies au passage à niveau;
- à des intervalles fréquents quant la vision est réduite en raison des conditions atmosphériques, de la courbure de la voie ou d'autres conditions;
- pour avertir les personnes ou les animaux se trouvant sur les voies ou à proximité.

Ces règles s'appliquent 24 heures par jour, sept jours par semaine. Il faut actionner le sifflet même si le passage à niveau est protégé à l'aide de feux clignotants, d'une cloche et de croix de Saint-André. Selon

de nouvelles dispositions de la *Loi sur la sécurité ferroviaire* (à l'article 23.1), les collectivités peuvent demander une dispense d'utilisation du sifflet aux passages à niveau qui respectent les règles de sécurité fédérales.

Les collectivités qui souhaitent recevoir de l'information sur cette procédure peuvent communiquer avec leur chemin de fer local, l'Association des chemins de fer du Canada ou Transports Canada.

Passage à niveau bloqué?

Il est interdit aux équipes de train de bloquer un passage à niveau routier pendant plus de cinq minutes après l'arrêt du train lorsque des véhicules automobiles ou des piétons attendent pour le traverser. Même si un train effectue des manœuvres, avance et recule sur le passage à niveau pour permettre l'attelage ou le dételage de wagons, l'équipe de train est obligée de dégager le passage à niveau au bout de cinq minutes s'il y a du trafic en attente. Les équipes sont obligées de libérer le passage à niveau sur-le-champ pour laisser passer un véhicule d'intervention d'urgence. Il est non seulement interdit par la loi mais aussi extrêmement dangereux de faire la course avec un train à un passage à niveau routier ou de faire fi des signaux visuels ou sonores d'avertissement qui servent à protéger un passage à niveau.

Comment s'effectuent l'entretien et l'inspection de la voie?

Les méthodes d'entretien des voies de chemin de fer sont régies par des normes internes et externes strictes, notamment le Règlement sur la sécurité de la voie de Transports Canada. Le personnel des chemins de fer effectue régulièrement des inspections de la voie afin de repérer les éléments nécessitant des réparations et de procéder à celles-ci.

Des agents de Transports Canada procèdent eux aussi à des inspections. De plus, des engins TEST effectuent des inspections électroniques, tout comme d'autres matériels spécialisés qui ont recours à des techniques par ultrasons afin de repérer les défauts internes des rails, qui sont alors corrigés sans tarder.



Les chemins de fer ont-ils recours à des pesticides?

Le contrôle de la végétation constitue un autre aspect essentiel du maintien de la sécurité des voies. Tant pour les mécaniciens de locomotive que pour le public, il est essentiel d'avoir une vue aussi dégagée que possible aux passages à niveau et aux autres emplacements critiques. Lorsqu'ils disposent d'un bon champ de vision, automobilistes, piétons et mécaniciens de locomotive demeurent vigilants et sont mieux préparés à intervenir. Une végétation laissée à elle-même risque de provoquer une inclinaison de la voie, ce qui peut entraîner des déraillements. Votre chemin de fer a un programme de contrôle de la végétation axé sur les zones critiques.

Les produits et techniques d'application font l'objet d'une surveillance étroite et constante et satisfont aux normes en matière de santé et de sécurité environnementale. L'entretien des bandes de terre qui se trouvent des deux côtés de la voie est effectué dans le plus profond respect de l'environnement.

Des renseignements supplémentaires?

Si vous voulez en savoir davantage sur le rôle que le rail joue, et peut jouer, dans votre collectivité et au sein de l'économie canadienne, adressez-vous au représentant de votre chemin de fer ou visitez le site Web de l'Association des chemins de fer du Canada à l'adresse www.railcan.ca.